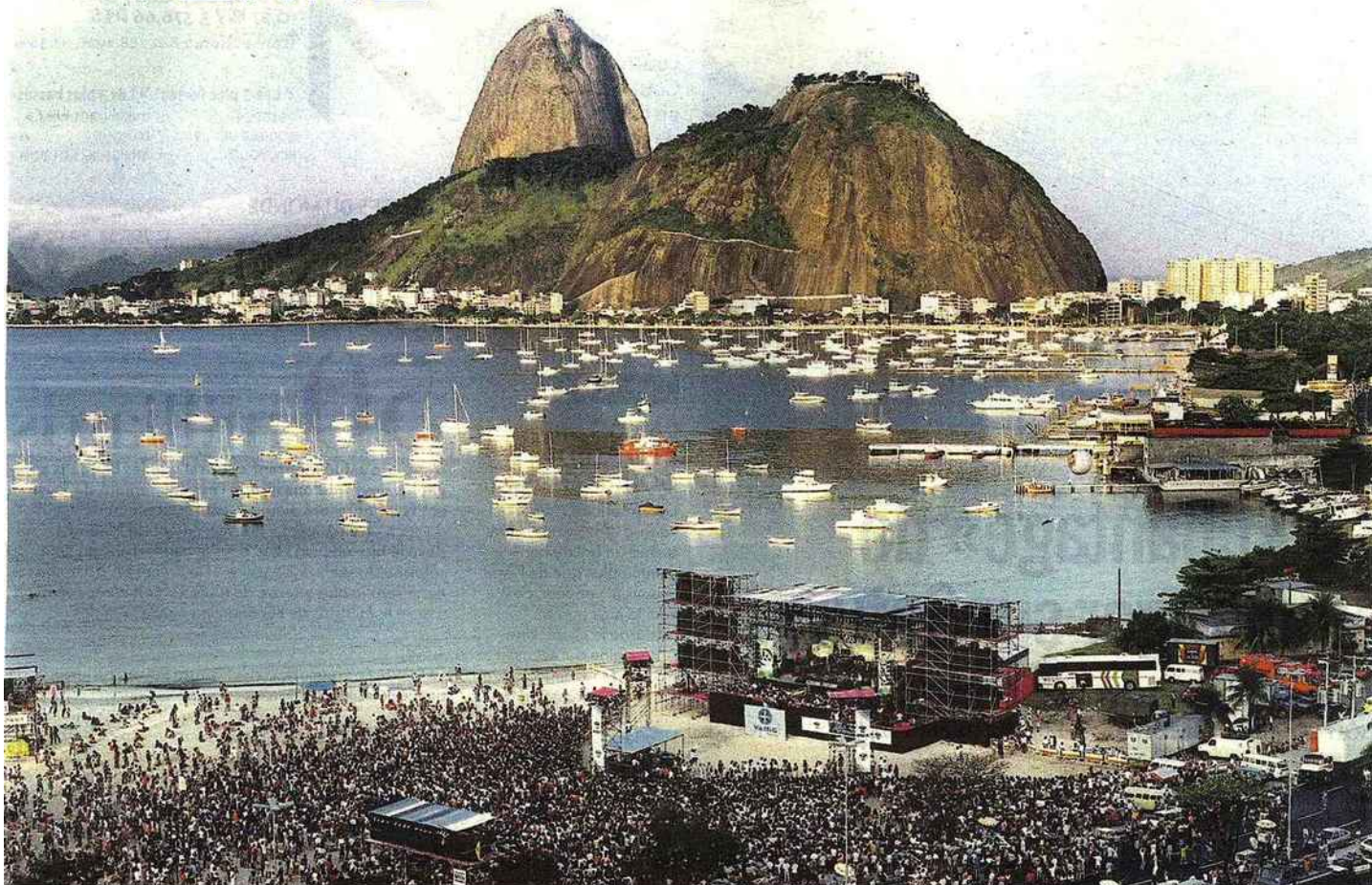


TERRE



Rio de Janeiro, le 30 mai 1992, avant l'ouverture du sommet de la Terre. De nouvelles négociations auront lieu dans la métropole brésilienne au mois de juin. PHOTO AVANIR NIKO A-P

Vingt ans après Rio, la Terre sans gouvernance

Au nouveau sommet qui se tiendra en juin au Brésil, la France plaidera pour la création d'une Organisation mondiale de l'environnement.

«Moins du tiers des Etats dans le monde ont signé les principaux accords relatifs à l'environnement.»

Le Centre d'analyse stratégique

Par ÉLIANE PATRIARCA

En 1992 à Rio de Janeiro, la Terre s'assied pour la première fois à la table des négociations. Lors d'un sommet onusien, qui prend acte de la dégradation accélérée des ressources naturelles et du réchauffement climatique, consacrant, à cette occasion, la notion de «développement durable».

Vingt ans plus tard, un nouveau sommet de la Terre réunira à Rio, en juin, Etats, entreprises, ONG et experts. A quatre mois de cette grande conférence, la France enfourche l'un de ses chevaux de bataille : la mise en place d'une Organisation mondiale de l'environnement (OME). «Rio+20 ne sera un succès que si l'on propose une réforme de la gouvernance mondiale, et un renforcement de son pilier environnemental», a martelé, mardi, la ministre de l'Ecologie, Nathalie

Kosciusko Morizet, à l'occasion de la conférence intergouvernementale réu-

ANALYSE

nie sur le sujet au Conseil économique et social à Paris. L'idée n'est pas nouvelle, mais elle sera au cœur de cette conférence, articulée autour de deux grands thèmes : la croissance verte et la réforme de la gouvernance planétaire du développement durable.

Pays, institutions, experts et ONG, tous s'accordent sur un constat : la protection de la biosphère pâtit de la fragmentation de la gouvernance environnementale, d'une «balkanisation» qui engendre «redondance, contradictions et inertie», estime le

Centre d'analyse stratégique (CAS). Le CAS précise qu'il existe «plus de 500 accords et conventions de portée internationale ayant conduit à plus de 5 000 décisions. Seuls 60 pays, soit moins du tiers des Etats dans le monde, ont signé les principaux accords multilatéraux relatifs à l'environnement.» «Rien que dans les cinq dernières années, 300 fonds ont été créés, dont certains très petits, déplorait mardi Monique Barbut, présidente du Fonds pour l'environnement mondial (FEM).

Comment les pays pauvres pourraient-ils s'y retrouver dans ce dédale ?»

SOCIÉTÉ CIVILE. Chacun s'accorde aussi sur l'inadaptation du Programme des Nations unies pour l'environnement. «Le Pnue a été créé il y a quarante ans, alors que l'environnement était un sujet international nouveau et que l'on pouvait confier à un groupe limité de pays le soin de le traiter. Le Conseil d'administration compte 58 Etats seulement. Cela n'est plus justifiable aujourd'hui», a souligné Nathalie Kosciusko-Morizet. Avec un budget de fonctionnement de 75 millions d'euros, le Pnue est sous-dimensionné, selon le CAS, et a «peu de prise sur les traités environnementaux, chacun d'eux étant géré par un secrétariat et évolue selon son propre agenda de négociations». Autre faiblesse, le Pnue ne prend pas assez en compte la société civile et les acteurs non étatiques. Le CAS stigmatise la «faiblesse particulièrement préoccupante de l'attention accordée au discours scientifique». Autre argument en faveur d'une gouver-

nance mondiale : la nature même des phénomènes de changement climatique, de perte de biodiversité, d'érosion des sols et de désertification, qui ignorent les frontières, impose «des solutions régionales cohérentes», selon Monique Barbut. Mais quelle forme pourrait prendre cette OME ? Quel modèle adopter ? Celui des organisations mondiales du commerce ou de la santé, celui de l'Organisation internationale du Travail (OIT) ? La France préconise, comme l'Union européenne, la création d'une agence onusienne, fondée sur un Pnue réformé, et dotée par un budget et des pouvoirs étendus. Une organisation qui s'appuierait notamment sur la communauté des scientifiques, devant fournir aux politiques des scénarios sur l'évolution de la planète et une vision claire des priorités. Tout comme le fait le Giec, le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat pour l'ONU, mais en englobant le déclin de la biodiversité, l'érosion des sols, la désertification ou encore l'appauvrissement des ressources naturelles. «Une vraie gouvernance universelle doit faire dialoguer toutes les catégories d'acteurs, d'élus, d'ONG, de sociétés civiles et d'entreprises, estime la ministre de l'Ecologie, elle ne peut tolérer une vision partielle.» Cette approche est soutenue par le PDG de GDF Suez, Gérard Mestrallet, qui plaide mardi pour une OME qui ne soit pas «additionnelle» à ce qui existe déjà, mais «fédératrice», et pour un partenariat public-privé à l'échelle mondiale, avec des entreprises sachant «rester à leur place». «L'autorité publique fixe le cadre et décide, le secteur privé

exécute», a-t-il précisé. Le climatologue Jean Jouzel, vice-président du Giec, appelle, lui, à «un changement de rythme, une rupture» et à une organisation «sur un pied d'égalité avec l'OMC, [car] il est clair que les règles actuelles de l'OMC sont orthogonales à celles qui doivent étre mises en place pour faire face aux problèmes environnementaux».

POPULATION. Élément réconfortant à l'orée de ce Rio+20, selon la ministre de l'Ecologie : «Le projet d'une OME n'est plus seulement porté par la France et un petit groupe, mais désormais par une centaine de pays. Nous avons réussi à dépasser l'opposition Nord-Sud, sur laquelle achoppait l'initiative française. Les pays émergents qui redoutaient des normes environnementales contraignantes ont évolué. Et les pays africains sont rassurés : le siège du Prue, seule instance onusienne hébergée chez eux, à Nairobi [au Kenya, ndlr], ne sera pas sacrifié.»

Mais c'est loin d'être gagné : les Etats-Unis ne sont pas favorables à l'idée d'une OME et le contexte économique mondial donne une bonne raison aux Etats de ne pas s'engager. Le rapport remis lundi à Addis-Abeba (Ethiopie) au secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, suffit pourtant à mesurer l'urgence. Il rappelle que la population de la planète devrait passer de 7 à 9 milliards d'habitants d'ici à 2040, et que «le besoin de ressources va croître de manière exponentielle». En 2030, le monde aura besoin d'au moins 50% de nourriture, 45% d'énergie et 30% d'eau supplémentaires. «Le modèle actuel de développement est insoutenable, [et]

il ne s'agit pas que de protection de la nature, [mais] d'interconnexions entre les activités humaines et l'environnement.» Sans un changement concret, «nous courons le risque de condamner jusqu'à 3 milliards de personnes à une vie de pauvreté endémique», prévient le rapport. ◆

REPÈRES

RETOUR AU SOMMET

Le sommet de la Terre à Rio en 1992 a débouché sur l'adoption de trois conventions des Nations unies : sur la diversité biologique (CDB), sur les changements climatiques (Ccnucc) et sur la lutte contre la désertification (CLD). Ce sommet a provoqué une prise de conscience internationale. Que ce soit sur les inégalités de développement ou la dégradation des ressources. Il a aussi consacré la notion de développement durable.

15

C'est, en milliards d'euros, le total des sommes consacrées chaque année dans le monde à des actions environnementales, selon le Fonds pour l'environnement mondial (FEM).

«Jamais l'humanité ne s'est assigné des objectifs aussi ambitieux. Mais jamais non plus cela n'avait été comme aujourd'hui la condition de sa survie.»

François Mitterrand en 1992 à Rio

Cofondatrice du **Comité 21** pour le développement durable, Bettina Laville évoque le prochain sommet :

«Les négociations s'annoncent difficiles»

Cofondatrice et présidente d'honneur du Comité 21, un réseau associatif pour le développement durable qui regroupe 460 organisations françaises – entreprises, collectivités territoriales, associations, institutions et médias –, Bettina Laville a été directrice de cabinet du ministre de l'Environnement Brice Lalonde de 1988 à 1992, puis conseillère de l'Élysée pour les questions environnementales sous François Mitterrand. Elle a donc participé à ce titre aux négociations de Rio en 1992. Elle est aussi membre du staff de campagne de François Hollande.

De quand date l'idée de créer une gouvernance mondiale pour l'environnement ?

L'idée a émergé dans la foulée du sommet de la Terre de Rio, en 1992. De 1992 à 1995, ce projet a figuré dans les dossiers diplomatiques de la France et a été porté par François Mitterrand et par le ministre de l'Environnement, Michel Barnier. L'idée a été reprise ensuite par Jacques Chirac et Lionel Jospin. La France a longtemps été seule avec l'Allemagne à la défendre.

En 1992, quel était l'objectif d'une Organisation mondiale de l'environnement (OME) ?

On n'employait pas encore ce terme d'OME. Sur le plan institutionnel, on était partis sur l'idée d'une haute autorité environnementale ou d'un tribunal pénal environnemental, mais les pays du Sud ne voulaient pas en entendre parler. Ils disaient qu'après les avoir pillés durant des décennies, les pays du Nord allaient leur imposer des normes brimant leur développement et les traîner devant un tribunal. On a dû se rabattre sur un Conseil économique et social des Nations unies et sur une Commission internationale du développement durable, dont la faiblesse de statut la vouait à l'échec.

En 2012, il n'est plus question d'une OME en charge de la justice environnementale ?

Non. Mais on pourrait imaginer des mécanismes de renvoi devant la Chambre spéciale pour l'environnement, dont la Cour internationale de justice a été dotée en 1993 (1).

N'y a-t-il pas confusion entre environnement et développement durable dans ce projet ?

Pour moi, il n'y a pas d'ambiguïté. Ce dont nous avons besoin, c'est bien d'une OME, du pilier environnemental dont a parlé le ministre de l'Écologie mardi. En revanche, nous souhaitons une réforme du Conseil économique et social de l'ONU, afin qu'il se préoccupe de développement durable.

De Rio à Rio + 20, comment a évolué l'attitude des entreprises ?

En 1992, il y avait une ou deux associations d'entreprises très engagées, persuadées des enjeux, mais la plupart étaient réticentes. Elles redoutaient des normes contraignantes. Et même s'il y avait déjà eu, deux ans plus tôt, la Conférence mondiale de La Haye sur le climat, elles doutaient du réchauffement climatique et n'entrevoient pas ses conséquences économiques. Aujourd'hui, c'est différent : il y a un consensus sur la crise climatique. Et l'époque est à la collaboration entre pouvoirs publics et entreprises

pour l'établissement de normes environnementales. Ces avancées se sont concrétisées en 2002, au sommet de la Terre de Johannesburg, avec l'émergence de très nombreux partenariats public-privé. Trop, même, car la communauté publique a cru avoir trouvé un relais. Or, les entreprises ne sont pas faites pour donner de l'argent, mais pour en gagner, et ne doivent pas se substituer à l'action publique.

Comment s'annoncent les négociations sur une OME à Rio ?

Ni les États-Unis, ni l'Inde, ni la Chine ne soutiennent le projet d'OME. Les négociations s'annoncent donc très difficiles ! Si la conférence intergouvernementale, cette semaine à Paris, a été très consensuelle, c'est parce qu'on n'y a quasiment pas parlé de financement. Or à Rio, on ne parlera que d'argent !

Propos recueillis par E. Pa



(1) Aucun Etat n'ayant porté d'affaire devant cette chambre, sa composition n'a pas été renouvelée par des élections, suite à une décision de la Cour de justice en 2006.